



Travaux sans accord du propriétaire et demande de remboursement a posteriori

Par **Laure18**, le **12/11/2020 à 18:17**

Bonjour,
Nous sommes propriétaires d'une maison que nous louons.
Début octobre notre locataire nous informé que les fixations de la porte du garage étaient défectueuses, mon conjoint sortant d'hospitalisation lui a indiqué qu'il ne serait pas en mesure d'intervenir avant mi novembre, il s'agissait de remplacer 2 écrous et de mettre une plaque de renfort il lui a donc demandé si l'une de ses connaissances pouvait intervenir et qu'il paierai les pièces.
Mi octobre la locataire nous a contacté pour nous demander de régler l'intervention d'un artisan qu'elle avait mandaté sans nous en faire part ce que nous avons refusé n'ayant pas été consulté a ce sujet.
Je précise que la porte du garage n'est pas le seul accès sécurisé à l'habitation en elle même.
Fin octobre nous avons reçu un recommandé de la locataire nous indiquant qu'elle avait déduit le montant des réparations de son loyer mensuel.
Pouvez-vous nous indiquer si elle est en mesure de procéder de la sorte et, si ce n'est pas le cas quels recours nous avons svp?
Merci

Par **Lag0**, le **12/11/2020 à 18:51**

[quote]rnil lui a donc demandé si l'une de ses connaissances pouvait intervenir et qu'il paierai les pièces.
rnrn[/quote]
Bonjour,
rnrnVotre locataire a commandité les travaux avec votre autorisation...